

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13875**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Brest

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Nationale d'Ingénieurs Brest (ENIB) Modalités d'élaboration de références : CTI	Recteur de l'académie de Rennes, Directeur de l'Enib

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201 Technologies de commandes des transformations industrielles, 255 Electricite, électronique, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Ecole nationale d'ingénieurs de Brest a pour objectif de former et certifier des ingénieurs généralistes dans les domaines de l'informatique, de l'électronique et de la mécanique.

Ces ingénieurs sont capables de modéliser de manière cohérente des systèmes de natures différentes. Ils en maîtrisent la compréhension, la conception, la réalisation, le déploiement et l'exploitation.

Compétences ou capacités évaluées

- Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur.

La certification implique la vérification des qualités suivantes :

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils du métier d'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.
7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

- Dimension spécifique à l'Ecole nationale d'ingénieurs de Brest :

Les compétences spécifiques concernent : la capacité à analyser et à développer un système informatique, électronique et/ou mécanique alliant matériel et logiciel dans un environnement précis variable en fonction du choix des modules optionnels, des projets et des stages faits par l'étudiant.

Le titre d'ingénieur confère le grade de master conformément au décret n° 99-747 du 30 août 1999.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés exercent leur activité dans le cadre d'entreprises issues des secteurs tels que :

- industrie : industrie des technologies de l'information et des télécommunications, industrie automobile, aéronautique, navale et ferroviaire.
- tertiaire : ingénierie informatique, cabinet d'études et de conseils, fonction publique.

ingénieur d'études et/ou développement
ingénieur de production
chef de projet
ingénieur technico-commercial
ingénieur d'affaires.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Organisation du cursus

Le cursus est organisé en 10 semestres correspondant à un total de 300 crédits ECTS.

Les 4 premiers semestres constituent un cycle préparatoire intégré (120 crédits ECTS).

Les 6 derniers semestres constituent le cycle ingénieur de la formation (180 crédits ECTS). Ce cycle comporte des enseignements académiques, des enseignements professionnalisants, des stages et des projets.

Les 180 crédits ECTS du cycle ingénieur sont répartis de la manière suivante :

106 crédits pour les enseignements de tronc commun (sciences de bases, sciences de l'ingénieur, sciences humaines économiques, juridiques et sociales, langues).

20 crédits pour les modules optionnels.

54 crédits pour les stages.

Modalités d'évaluation des acquis des élèves

Les compétences sont évaluées par des contrôles écrits individuels, des exposés, des travaux pratiques, la réalisation de dossiers et de projets. Tout enseignement validé se traduit par l'obtention des crédits ECTS associés, chaque semestre validé permet l'obtention de 30 crédits ECTS.

Les procédures d'évaluation font appel au contrôle continu ou à différentes modalités suivant la matière.

Le cycle ingénieur comporte 3 stages obligatoires (pour une durée cumulée de 42 semaines au minimum). Ils sont évalués conjointement par l'entreprise d'accueil et par l'école.

Le niveau B2 en anglais, défini dans le cadre commun de référence pour les langues du conseil de l'Europe, nécessaire pour l'obtention du diplôme est évalué par un examen de langue externe (TOEIC L&R, score minimal de 750) et un examen d'oral sous la responsabilité des enseignants de l'école.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/ON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jurys de diplôme présidés par le directeur de l'ENIB.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jurys de diplôme présidés par le directeur de l'ENIB.
En contrat de professionnalisation	X	Jurys de diplôme présidés par le directeur de l'ENIB.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Jurys de VAE présidés par le directeur de l'ENIB.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : L'obtention du diplôme d'ingénieur confère le grade de master. Possibilité de masters recherches avec l'Université Européenne de Bretagne.	Préparation de doubles diplômes possible avec les pays suivants : Allemagne, Argentine.

Base légale

Référence du décret général :

Création de l'ENIB par décret du 15 novembre 1961

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Date de création 15 novembre 1961.

4000 diplômés depuis la création.

650 étudiants inscrits.

130 diplômés par an.

<http://www.enib.fr/index.php/fr/enib/metiers-emploi.html>

Autres sources d'information :

<http://www.enib.fr>

<http://www.enib.fr>

Lieu(x) de certification :

Ecole Nationale d'Ingénieurs Brest (ENIB) : Bretagne - Finistère (29) [Brest]

Ecole nationale d'ingénieurs de Brest, BP 30815,
29608 Brest Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole nationale d'ingénieurs de Brest, BP 30815,
29608 Brest Cedex

Historique de la certification :

L'Ecole nationale d'ingénieurs de Brest est habilitée depuis sa création en 1961 à délivrer le diplôme d'ingénieur.